

Numéro spécial

unineWS

L'histoire
d'une volonté

La confiance et
l'ouverture

La force
d'entreprendre

Université de Neuchâtel
un siècle d'ambition
et de talents

100ans
1909 2009

Université
de Neuchâtel

unine



Le courage et l'ambition

Sur l'écran où se projettent nos ambitions, les *voix off* de l'histoire donnent de l'étoffe à notre présent. Les choix que nous faisons aujourd'hui sont de même nature que ceux auxquels ont procédé les responsables académiques et les autorités politiques de ce canton en 1909 : viser l'excellence et se donner les moyens d'y parvenir.

Les pages de cet UniNews racontent l'histoire d'une volonté, farouche et permanente : celle d'offrir aux jeunes de ce pays une formation supérieure de grande qualité, ancrée dans le contexte économique et culturel d'une région dynamique. Mais on ne vit pas en dehors de son histoire et, quelle que soit la perception qu'on en a, c'est en l'accueillant et en s'y confrontant que l'on avance. L'Université de Neuchâtel, dès ses origines, s'est donc battue pour asseoir sa réputation et elle a su triompher de toutes les crises et de tous les bouleversements qui ont ponctué le siècle écoulé.

Les repères ici retenus sont autant de phares ; les personnalités évoquées suscitent l'admiration et la fierté. Il y aurait eu encore d'autres faits à mettre en lumière, d'autres talents à saluer, mais ceux que nous vous proposons sont exemplaires de la quête du savoir, de la recherche, de la création, de l'engagement dans un monde qui a besoin que l'esprit demeure la clé de toute réponse aux questions humaines.

L'Université de Neuchâtel a des atouts de taille ! Elle y a puisé une force qui étonne et réjouit ; elle les a exploités avec intelligence, souplesse et opiniâtreté. Dès lors, sa capacité d'adaptation et son courage fondent son ambition : construire l'avenir.

Martine Rahier, rectrice



Vitrail offert à l'Université de Neuchâtel à l'occasion du centième anniversaire de l'Académie.

Couverture : Neuchâtel, l'Académie, carte postale éditée par Timothée Jacot, vers 1902.



Page de couverture de *L'Illustré* du 10 novembre 1938, célébrant le centenaire de l'Académie.

Laboratoire de chimie.

1838

Fondateur de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel en 1832, Louis Agassiz est parmi les premiers professeurs invités par la nouvelle institution à donner des cours. C'est à son instigation qu'est créée la chaire de chimie organique.

1892

Un Séminaire de français moderne pour étrangers est fondé à la Faculté des lettres. Dirigé par Paul Dessoulavy, professeur de langue et littérature grecques à l'Académie, il attire de nombreux étrangers à Neuchâtel.

1909

Le passage de l'Académie à l'Université – son premier recteur se nomme Arthur Piaget – est marqué par une augmentation sensible du nombre d'étudiants réguliers : si la moyenne s'élève à 142 étudiants par semestre d'hiver entre 1904 et 1908, elle passe à 228 durant les cinq premières années de l'Université. Le cap des 300 étudiants ne sera dépassé pour la première fois qu'en 1934-1935.

1910

Une section de sciences commerciales est créée au sein de la Faculté de droit, qui prendra le nom de Faculté de droit et des sciences économiques et sociales en 1963 et se scindera en deux facultés distinctes en 2003.

1914

Chef du parti nationaliste iranien, premier ministre de 1951 à 1953, Mohammad Mossadegh est l'un des nombreux étudiants étrangers à fréquenter l'Université de Neuchâtel, où il obtient son doctorat en droit en 1914. A cette époque, près de 40 % des étudiants sont d'origine étrangère.

1918

Le Grand Conseil neuchâtelois accepte la création d'un Institut de géologie qui s'installera dans l'ancien pénitencier du Mail. Un jeune savant, Emile Argand, qui s'avérera être l'un des plus brillants représentants de la géologie suisse, participe à son développement et à sa renommée.

La volonté de vivre chevillée au cœur

Les artisans de la première Académie créée en 1838 pouvaient-ils imaginer que, sept décennies plus tard, elle se transformerait en université ? Histoire d'une institution fragile mais pugnace, petite mais déterminée...

Fondée en 1838 par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, la première Académie de Neuchâtel n'aura guère le loisir de prendre ses marques. Le 17 juin 1848, à peine est-elle installée, la jeune République sonne le glas d'une institution jugée trop monarchiste à ses yeux.

Il faut attendre 1866 pour qu'une seconde Académie renaisse, non sans âpres débats et tensions avec les autorités locales de Neuchâtel. Mais l'environnement politique et social s'avère désormais propice au développement d'un enseignement supérieur. Le Conseil d'Etat lui attribue un rôle bien spécifique, celui de « préparer les jeunes gens aux études universitaires et polytechniques, [de] former les citoyens à des carrières exigeant une instruction supérieure et [d']entretenir dans le pays une culture littéraire et scientifique ».

Au fil des ans, la seconde Académie vit plusieurs réformes, s'enrichit d'une faculté de théologie et dote ses trois autres facultés (lettres, sciences, droit) de nouveaux enseignements. Dès 1886, elle s'installe dans un bâtiment flamboyant neuf à l'avenue du 1^{er}-Mars 26 pour y accueillir sa centaine d'étudiants réguliers.

Au tournant du siècle s'engage une réflexion sur la transformation de l'Académie en université. Les objections sont nombreuses. Plusieurs projets sont nécessaires avant que l'Académie ne reçoive, en 1909, le nom d'université et ne puisse délivrer le titre de docteur.

Les acteurs de l'époque lui fixent trois objectifs : être le vivier des pasteurs, des magistrats, des avocats et des professeurs du canton, entretenir la culture dans le pays et collaborer au développement de la science par la recherche. Tout au long de ces années, l'Université de Neuchâtel n'a cessé de se battre pour obtenir la reconnaissance de son rôle et de son rang. Reste à convaincre les autorités de lui allouer les moyens nécessaires à sa nouvelle vie...





Jules Humbert-Droz

DU CHRISTIANISME AU COMMUNISME

Figure de proue du mouvement pacifiste et fondateur du parti communiste suisse, le Chaux-de-Fonnier Jules Humbert-Droz (1891-1971) a exercé un rôle de premier plan sur la scène internationale.

Christianisme et socialisme fondent l'engagement de Jules Humbert-Droz, auteur d'une thèse sur ce thème soutenue à l'Université de Neuchâtel en 1914. A peine consacré pasteur et membre de fraîche date du parti socialiste, il livre son premier combat pour s'opposer à la guerre de 1914-1918.

L'avènement de la Révolution russe contribue à la radicalisation de sa pensée. Il fonde le parti communiste suisse et, sur proposition de Lénine, est nommé secrétaire du Comité exécutif de l'Internationale communiste. Surnommé «l'œil de Moscou», le Neuchâtelois a pour mission d'exporter la doctrine marxiste en Europe occidentale et en Amérique du sud.

Jules Humbert-Droz tombe en disgrâce avec l'arrivée de Staline qui le destitue en 1942. Le désarroi est profond chez cet homme : « La dégénération de la Révolution russe est la plus grande déception de ma vie de militant. » De retour en Suisse, il réintègre le parti socialiste dont il devient le secrétaire central.

Jules Humbert-Droz ne renonce pas à son engagement sur la scène internationale. Il milite activement avec l'appui de son épouse Jenny en faveur des luttes de libération nationale. La répression violente ordonnée par le Gouvernement Guy Mollet en réponse au soulèvement du peuple algérien lui en fournit une belle occasion. Jules Humbert-Droz se sert notamment de *La Sentinelle*, quotidien socialiste neuchâtelois de l'époque, comme relais d'opinion pour défendre ses convictions. L'éditorialiste qu'il est a la plume acérée. Il la trempera également dans le vitriol pour des pamphlets contre la politique d'armement nucléaire de la Suisse. Jules Humbert-Droz décède en 1971 à La Chaux-de-Fonds.

1919

La Fédération des étudiants neuchâtelois est créée. Elle œuvre dans plusieurs domaines : accueil des étudiants étrangers, démocratisation des études, assurances, logements. Elle sera à l'origine de l'introduction de l'enseignement du sport à l'Université (1932-1933). Dissoute en 1972, elle renaîtra dix ans plus tard.

Le recteur Adrien Jaquerod lance l'idée de développer les contacts entre la science et l'industrie, et de créer un Laboratoire de recherches horlogères, qui voit le jour en août 1921. Après des débuts modestes, il se développe (grâce, notamment, à la Confédération), devient le Laboratoire suisse de recherches horlogères et s'installe en 1940 dans un nouveau bâtiment, rue Abram-Louis Breguet.

1920

Ancien étudiant à l'Académie de Neuchâtel, Charles Edouard Guillaume (1861-1938) obtient le Prix Nobel de physique. Sept ans plus tard, Fernand Buisson (1841-1932), professeur à l'Académie de 1866 à 1870, est lauréat du Prix Nobel de la paix. Deux autres Neuchâtelois reçoivent encore cette distinction: Elie Ducommun (1833-1906) en 1902 (Prix Nobel de la paix) et Daniel Bovet (1907-1992) en 1957 (Prix Nobel de médecine).

1921

L'Université populaire commence ses activités. Les cours sont donnés gratuitement par des professeurs de toutes les facultés. L'offre s'ouvre aussi vers l'extérieur : c'est ainsi que Jean Piaget donne, en 1926, un cours sur la psychologie de l'enfant à La Chaux-de-Fonds.

1938

Sophie Piccard est la première femme à être nommée professeure. Son enseignement porte sur la géométrie et les sciences actuarielles.

Un nouvel enseignement pour les techniciens horlogers est créé. Cette formation sera remplacée en 1956 par un diplôme d'ingénieur horloger et aboutira, dès 1969, au diplôme d'ingénieur en microtechnique.

L'Université de Neuchâtel de 1919 à 1939

Contre vents et marées

La crise économique des années 1920 et 1930 n'épargne pas l'Université de Neuchâtel. Très rapidement, les soucis financiers qui l'assaillent provoquent réactions, interrogations et... remise en question de sa propre existence. Contre vents et marées, elle résistera.

Créer une université romande ? Répartir des facultés uniques entre Lausanne, Genève et Neuchâtel ? L'idée n'est pas nouvelle – elle est notamment évoquée en 1904 – mais elle reprend force à l'aune des difficultés financières que connaît l'Etat de Neuchâtel dès le début des années 1920.

Les députés au Grand Conseil agitent la question, des négociations s'engagent entre les trois Gouvernements. Face aux identités cantonales, elles n'aboutissent pas à des mesures concrètes. Pour clarifier la situation, le Conseil d'Etat livre un rapport en 1925 : il y signifie clairement son attachement à une université humaniste et généraliste, où les différents enseignements qu'elle délivre sont solidaires. C'est même l'occasion pour les autorités de dresser un plan d'avenir qui prévoit d'intensifier l'influence de l'Université sur l'activité générale et la vie intellectuelle du canton.

La menace d'abandon de telle branche ou de telle faculté qui a plané sur l'Université de Neuchâtel se calme... avant de réapparaître avec vigueur au début des années 1930. Cette fois, il n'est plus question de regroupement intercantonal, mais de... suppression de l'institution. La mesure proposée par un député au Grand Conseil est radicale, mais elle ne fera que rassembler les forces derrière l'institution, qui sera néanmoins soumise à un contrôle très sévère de ses dépenses jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En 1943, le conseiller d'Etat Camille Brandt écrit au recteur Carl Ott : « Les opinions pouvaient être partagées au moment où les économies forcées portaient atteinte aux institutions les plus diverses de la République. Mais maintenant, une sorte d'unanimité s'est faite pour maintenir et développer notre établissement d'enseignement supérieur. »

Belles-Lettres, 1927.
On reconnaît Denis de Rougemont
au dernier rang, à gauche du porte-drapeau.





Denis de Rougemont

L'EUROPE AU CŒUR

Le nom de Denis de Rougemont (1906-1985) est associé à la promotion de l'écologie et à la défense du concept d'« Europe des régions ». Homme de culture et humaniste, il a indiscutablement imprégné de son engagement moral et citoyen le modèle de société issu de l'après-guerre.

C'est à l'Université de Neuchâtel – où il obtient une licence ès lettres – que le destin du futur écrivain et philosophe se dessine. Cet enfant du Val-de-Travers monte à Paris en 1930 où il prend la direction littéraire des Editions Je Sers. Esprit non-conformiste, il rejoint les tenants de la pensée personnaliste qui placent l'homme au cœur du projet sociétal. Denis de Rougemont précisera sa vision du monde et des relations entre les êtres dans l'ouvrage majeur de son œuvre, *L'Amour et l'Occident*, paru en 1939.

L'éclatement du deuxième conflit mondial révèle un Denis de Rougemont viscéralement antifasciste. Il réagit publiquement dans la presse contre l'invasion de Paris par le Reich : persona non grata en Suisse pour avoir rompu l'exigence de neutralité, il est expédié en mission de conférences aux Etats-Unis.

De retour en Europe en 1947, il mobilise toute son énergie au service de l'avènement d'une Europe fédérale. Il n'est pas excessif de dire que le discours prononcé par Denis Rougemont en clôture du Congrès de La Haye en 1948 préfigurera la naissance du Conseil de l'Europe.

Avocat infatigable de la cause et de la conscience européennes, il considère que la culture doit en être la pierre angulaire. Son projet intègre une dimension originale, dans la mesure où il inaugure le concept d'« Europe des régions » au sens de communauté d'intérêt et de destin dans laquelle peut s'épanouir la démocratie participative. Ce cadre lui paraît approprié pour traiter efficacement des problématiques spécifiques à une région. Denis de Rougemont considère également que le modèle européen, tel qu'il le défend, est à même de contrôler les excès de la société de consommation et d'en limiter l'impact sur l'environnement. Cet écologiste visionnaire et pragmatique développera ce thème dans *L'Avenir est notre affaire* (1977), son dernier grand ouvrage. Il décède à Genève le 6 décembre 1985.

1942

A l'instar des autres institutions suisses, l'Alma Mater neuchâteloise décide que le recteur doit revêtir une tenue officielle dans les cérémonies où il représente l'Université de Neuchâtel. Les Anciens Belletriens offrent la robe et le chapeau, les Vieux Zofingiens la chaîne. Dès 1949, les doyens porteront aussi une robe lors des cérémonies universitaires et cette année-là, pour la première fois, le recteur (Eddy Bauer) revêtra la sienne le jour du Dies academicus.

1946

Appelée « Taverne de l'Homme maigre », une cuisine communautaire est créée en faveur des étudiants dans la nécessité. Aux yeux de la Fédération des étudiants neuchâtelois, cette cantine – installée dans des locaux de la tour de Diesse – apparaît très vite comme insuffisante. La FEN revendique un home. Son vœu est exaucé en 1955 avec l'ouverture du Foyer des étudiants dans l'immeuble situé au 41, faubourg de l'Hôpital. Ce foyer cesse ses activités en 1971, année de l'inauguration de la Cité universitaire.

Le premier « dies académique » se déroule le 24 mai 1946. La cérémonie n'adopte le nom latin de Dies academicus qu'en 1948. Au début des années 1950, elle devient la « fête annuelle » de l'Université et a lieu en mai ou en juin.

1948

Un Fonds des bourses scolaires est créé. Il est destiné à « compléter les moyens prévus par les lois scolaires pour aider les personnes capables et de situation modeste à poursuivre leurs études ». Il est appelé dès 1956 Fonds d'encouragement aux études. Les bourses feront l'objet d'une loi, la première du genre, en 1969.

1951

Sous l'impulsion du professeur Jean Rossel, son directeur depuis 1947, l'Institut de physique connaît un fort développement. La physique nucléaire devient l'un de ses principaux enseignements.

Confiante en l'avenir

Libérée de l'étai de la Deuxième Guerre mondiale, l'Université de Neuchâtel retrouve confiance et optimisme. A la recherche de nouveaux étudiants, elle s'ouvre à l'extérieur. La création, en 1952, du Fonds national suisse pour la recherche scientifique lui offre un ballon d'oxygène bienvenu.

Se défendre contre les vellétés de suppression ou contre la répartition des enseignements entre les universités romandes appartient au passé. Au sortir du conflit mondial, l'Université de Neuchâtel adopte l'assurance qui sied à l'époque. Soucieuse d'établir des liens avec l'extérieur, elle participe au mouvement de solidarité qui voit le jour, en octroyant une aide financière aux Universités d'Oslo et de Groningue.

Mais cette confiance retrouvée ne l'empêche pas de se préoccuper de sa « clientèle », qu'elle soit étrangère ou autochtone : si les étudiants, juste après la guerre, s'annoncent nombreux, leur effectif chute jusqu'en 1954, date à laquelle la tendance s'inverse à nouveau. Et pourtant. L'Université étoffe régulièrement sa palette de cours et de formations...

Elle remporte, au début des années 1950, un succès populaire – non sans d'amples discussions – et se voit octroyer des crédits importants pour la construction des Instituts de botanique et de zoologie au Mail (inaugurés en novembre 1954) ainsi que pour des transformations dans le bâtiment de l'avenue du 1^{er}-Mars. L'Université respire. L'ancrage de l'institution dans la société civile est désormais solide.

Au-devant de la scène émergent également une question, celle du rôle de la recherche scientifique, et une conviction, celle que la prospérité de l'industrie est étroitement tributaire des découvertes scientifiques. L'exigence, pour les universités et leurs facultés des sciences, de nouvelles ressources et d'équipements adéquats sera à l'origine non pas d'un subventionnement fédéral, que les souverainetés cantonales redoutent, mais de la création, en 1952, du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Celui-ci offre à Neuchâtel un nouveau souffle.





Max Petitpierre

LA NEUTRALITÉ REVISITÉE

La Suisse doit à Max Petitpierre (1899-1994) son retour dans le jeu diplomatique de l'après-guerre. Cet homme d'Etat a permis à la Confédération de faire entendre sa voix dans le concert des nations grâce au concept de « neutralité active ».

C'est sous la bannière du parti radical que Max Petitpierre, avocat, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel depuis 1926, fait ses classes en politique sans tambour ni trompette. Et pourtant, Max Petitpierre dispose d'une véritable stature d'homme d'Etat et d'un sens inné de la « Realpolitik ». Son élection au Conseil fédéral en 1944 – il prendra les rênes du Département politique fédéral (aujourd'hui Département fédéral des affaires étrangères) – ne tarde pas à en faire le personnage central de la Suisse de l'après-guerre.

Il avance avec une habileté extraordinaire sur le chemin étroit de la neutralité suisse, en réussissant le tour de force de la moderniser sans en abandonner les fondements. Pragmatisme et réalisme guident le conseiller fédéral dans son approche des relations internationales. Max Petitpierre sait que la guerre a entraîné une redistribution des cartes et des alliances à l'échelle mondiale, nouvelle donne que la décolonisation à venir parachèvera. Il s'engouffre dans la brèche, convaincu que la Suisse dispose d'un champ d'action opportun pour sortir de son immobilisme et de son isolement.

Le concept de « neutralité active » est né. Max Petitpierre déploie une intense activité diplomatique sous le triptyque « neutralité, solidarité, universalité ». La médiation de la Suisse dans le règlement des conflits, son rôle en faveur des populations déshéritées et son impact diplomatique en faveur des droits humains redonnent à la Suisse une aura sur la scène internationale. Jusqu'en 1961, Max Petitpierre s'échine à arrimer son pays à toutes les instances qui pèsent sur la politique internationale, sans jamais être à la remorque de l'une ou l'autre des grandes puissances.

C'est là le génie de cet homme d'Etat visionnaire qui a fait entrer la Suisse de plain-pied dans une ère nouvelle, celle de la diplomatie prospective.



Laboratoire de physique
dans le sous-sol du bâtiment principal de l'Université



Laboratoire temps-fréquence,
Institut de physique

1959

L'Université dépasse, pour la première fois de son existence, le nombre de 1000 étudiants inscrits. Aujourd'hui, la barre des 3800 étudiants inscrits est allègrement atteinte.

1960

L'Institut de physique s'installe rue Abram-Louis-Breguet 1, dans un nouveau bâtiment situé en face de son ancienne adresse.

1967

La création du Centre de calcul (CCAL) marque le véritable début du développement de l'informatique à l'Université de Neuchâtel. Son premier ordinateur est muni d'une mémoire de 8000 mots. Le CCAL sera remplacé en juin 1984 par le Centre universitaire informatique, détaché de l'Institut de mathématiques et rattaché au rectorat.

1968

L'Université de Neuchâtel ne reste pas à l'écart du mouvement de Mai 68. Cogestion, statut des professeurs, forme et contenu de l'enseignement sont autant de questions débattues. Une commission permanente rectorat-étudiants est mise sur pied.

1970

L'essor de la recherche et la démocratisation des études entraînent le développement des postes du corps intermédiaire (les assistants notamment), ce qui permet un meilleur encadrement des étudiants et favorise la relève des professeurs.

1971

Par une loi acceptée en votation populaire, l'Université réorganise ses autorités : sont créés un Conseil rectoral, formé des doyens et d'un professeur, d'un assistant et d'un étudiant par faculté, et un Conseil de l'Université, formé de représentants des milieux politiques, économiques et culturels.

L'Université de Neuchâtel de 1959 à 1979

Nouvelles ressources, nouvelles ambitions

L'Université dessine son avenir en fonction des nouvelles ressources qui s'esquissent grâce à la Confédération. Même si elle demeure une institution modeste, son rôle dépasse désormais les frontières cantonales. La crise économique des années 1970 imposera des priorités. Neuchâtel fait le pari de la microtechnique.

C'est un Neuchâtelois qui sera au cœur de la mise en place de l'aide fédérale. Professeur de langue et littérature latines, recteur de l'Université de 1963 à 1965, André Labhardt façonne, avec la commission d'experts qu'il préside, les grandes lignes de la politique fédérale de subventionnement des universités suisses. C'est un tournant fondamental. Le rapport Labhardt, livré en 1964, appelle de ses vœux l'entrée en jeu de la Confédération et ouvre des perspectives prometteuses pour les institutions qui s'approprient à voir le nombre de leurs étudiants augmenter en flèche.

Neuchâtel en profite pour tracer le futur développement de son institution et présente, dans un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil datant de 1965, un programme ambitieux : construction de l'Institut de chimie au Mail, réaménagement des locaux libérés à l'avenue du 1^{er}-Mars, édification de la Cité universitaire et... construction d'un bâtiment pour les sciences morales. Entre autres.

L'Université de Neuchâtel vit une période qu'on peut qualifier d'« âge d'or », marquée par une série de réformes et de nouvelles législations tant fédérales que cantonales. C'est à peine si Mai 68 vient la troubler, même si les événements instaurent des rapports de force placés, dès 1971, sous le sceau de la participation, encore modeste il est vrai.

La crise économique des années 1970 rappellera à ceux qui l'auraient oubliée la nécessité de garder... les pieds sur terre ! L'Université devra faire de gros sacrifices et établir des priorités. Et pourtant. C'est en pleine morosité que Neuchâtel prend le pari de créer, en 1975, l'Institut de microtechnique (IMT), signe d'une ouverture à la région et aux préoccupations de l'industrie.





Jean Piaget

LE CHERCHEUR INFATIGABLE

Jean Piaget (1896-1980) est le premier à comprendre les mécanismes de la construction de l'intelligence chez l'enfant. Les travaux de cet épistémologue font aujourd'hui encore référence dans le monde entier.

Jean Piaget fait ses premières armes de chercheur en se passionnant pour les mollusques, ce qui lui vaut d'obtenir, en 1918, le grade de docteur avec une thèse en malacologie à la Faculté de sciences de l'Université de Neuchâtel.

Avide de connaissances et d'expériences, Jean Piaget ne s'enferme pas dans une discipline, mais multiplie les axes de prospection : naturalisme, philosophie, psychologie, sociologie, épistémologie, pédagogie font partie de ses domaines de recherche. On le retrouvera ainsi à la tête de l'Institut Jean-Jacques Rousseau et à la direction du Bureau international de l'Éducation.

De 1925 à 1929, il enseigne la psychologie et l'histoire des sciences à l'Université de Neuchâtel tout en déployant une intense activité de recherche. L'esprit critique et indépendant de cet homme, allié à son approche pluridisciplinaire au service d'une meilleure connaissance des rouages psychologiques de l'être humain, en font un savant écouté et recherché. Fidèle à sa formation initiale de naturaliste, il se distingue notamment de ses confrères par une appréhension expérimentale et empirique des phénomènes étudiés.

La réputation de Jean Piaget s'étend jusqu'à Paris, qui l'invite à prendre la chaire de philosophie de la Sorbonne de 1952 à 1963. L'œuvre de Jean Piaget connaît une résonance importante et un impact international avec la création en 1955 du Centre international d'épistémologie génétique. Il se consacre jusqu'à sa mort, en 1980 à Genève, à percer les mystères de la cognition. Jean Piaget s'impose comme une sommité mondiale dans le domaine des sciences sociales, obtenant d'ailleurs en 1980 le Prix Balzan, aussi prestigieux que le Prix Nobel.

1980

A la fin des années 1960, le corps intermédiaire s'étoffe lentement face à l'explosion des effectifs d'étudiants et aux nouvelles méthodes d'enseignement qui appellent un encadrement plus important. Mais vingt ans plus tard, il va souffrir de la rareté des postes, de leur durée limitée et du manque d'échelons intermédiaires entre le statut d'assistant et celui de professeur. La Confédération, inquiète devant la baisse du taux d'encadrement dans les universités suisses et souhaitant promouvoir la relève académique, débloque, au début des années 1990, de nouveaux moyens. Parallèlement, une réflexion s'engage sur la place du corps intermédiaire et de ses différentes composantes dans le fonctionnement de l'institution.

1983

Le 18 mars est créée la Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Sous cette appellation sont enfin réunies en une seule institution juridique la Bibliothèque de la Ville, la Bibliothèque de l'Université ainsi que les différentes bibliothèques des facultés ou instituts. La dispersion des bibliothèques neuchâteloises demeure un handicap jusqu'à ce que l'informatisation – progressive dès le milieu des années 1980 – permette une gestion en réseau grâce à la centralisation des catalogues.

1986

Le bâtiment de la Faculté des lettres et sciences humaines est inauguré aux Jeunes-Rives. Avec le temps, le bâtiment principal de l'avenue du 1^{er}-Mars étant devenu trop petit, divers instituts avaient migré au sein de la cité. La plupart d'entre eux se retrouvent désormais réunis au bord du lac.

1990

Le 23 septembre, le peuple neuchâtelois accepte massivement les crédits pour la construction d'un bâtiment destiné à la Faculté des sciences sur la colline du Mail. Le nouvel écrin, mariant passé et avenir, sera inauguré onze ans plus tard, le 5 mai 2001.

L'Université de Neuchâtel de 1979 à 1999

Une institution sous pression

La crise des années 1970 est passée par là. Le temps est venu d'approcher différemment le développement de l'Université de Neuchâtel. Une politique de collaboration et d'ouverture se met en place... sous la pression des événements.

Il est loin le temps où l'Université pouvait penser son avenir en vase clos. L'heure est désormais à la collaboration entre institutions, à l'ouverture vers l'extérieur.

Ce mouvement prend la forme d'abord d'un accord intercantonal signé en 1981 (versement, par les signataires, d'une indemnité par étudiant), puis du réseau BeNeFri, qui instaure, dès 1995, une coopération entre les Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg.

Parallèlement, l'Université se tourne vers l'extérieur, se rapproche de sa terre naturelle, l'Arc jurassien, en prenant en compte ses besoins. Un Groupe Université-Economie (GRUNEC) est créé en 1985, des cours d'entrepreneurs sont mis sur pied, autant de signes d'ouverture vers les préoccupations régionales. La décentralisation de l'institution vers le Haut du canton est même débattue, sans passage à l'acte il est vrai.

Mais l'ouverture se décline aussi, dès le début des années 1990, en termes européens. Neuchâtel s'engage dans les programmes d'échanges et de recherche qui s'organisent, prélude à l'apparition, sous l'impulsion, dès 1997, du nouveau Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche Charles Kleiber, d'autres acteurs sur la scène de l'enseignement supérieur.

Face à un environnement de plus en plus mouvant, l'Université doit se positionner : elle ose revendiquer son petit gabarit, atout de taille pour promouvoir un encadrement de proximité des étudiants. Car ce sont bien eux, potentiels clients, qu'il s'agit désormais de séduire.

Neuchâtel est contrainte, vers la fin des années 1990, tant de se profiler que de diffuser un esprit d'entreprise dans la conduite de son développement. Et la nouvelle Loi sur l'Université de 1996 va bien dans ce sens, en accordant désormais une « enveloppe budgétaire » à l'Alma Mater et en renforçant le rôle du rectorat. Responsabilité, autonomie, priorités, concurrence s'insinuent dans le vocabulaire.



La Faculté des lettres et sciences humaines, inaugurée en 1986.



Agota Kristof

L'ÉCRIVAIN DE LA SURVIE

Les lecteurs d'Agota Kristof, écrivain d'origine hongroise née en 1935, ne ressortent pas indemnes de ses œuvres. Poignantes, bouleversantes, elles sont imprégnées d'une force et d'un trouble conduits par une écriture qui ne fait guère de place aux sentiments.

C'est au Séminaire de français moderne de l'Université de Neuchâtel qu'Agota Kristof doit de savoir lire et écrire... en français. Sa fille de quelques mois dans ses bras, elle arrive en Suisse en 1956. Agée de vingt-et-un ans, elle a fui, avec son mari, son pays envahi par les troupes soviétiques.

Neuchâtel – où elle réside encore aujourd'hui – est sa terre d'accueil. « Quelques semaines plus tard, je commence le travail dans une fabrique d'horlogerie de Fontainemelon », écrit-elle dans *L'Analphabète* (2004).

La lecture et l'écriture ont très tôt fait partie de sa vie. Le hongrois est sa première langue d'expression. Mais l'essentiel de son parcours d'écrivain, c'est dans la langue de Molière qu'elle le réalise. Ses premières œuvres sont destinées au théâtre et à la radio. A sa publication en 1986, son premier roman, *Le Grand Cahier*, connaît un succès immédiat. Il lui vaut le Prix du Livre européen et une renommée internationale. La trilogie qu'il forme avec *La Preuve* (1988) et *Le Troisième Mensonge* (1991) – qui obtient le Prix du Livre Inter – constitue le cœur de son œuvre, traduite en trente-huit langues.

Se méfiant de ce qu'elle appelle le « mensonge des sentiments », Agota Kristof déploie une écriture qui s'en tient à la description des faits. Les faits tenaces d'une vie peu généreuse, d'une vie qui oblige ses personnages – les jumeaux Claus et Lucas notamment – à user de stratégies froides pour survivre. Cet univers sombre et violent – mais « un livre, si triste soit-il, écrit-elle dans *Le Troisième Mensonge*, ne peut pas être aussi triste qu'une vie » – s'impose au lecteur et l'envoûte, l'entourant d'une empreinte insaisissable. La nécessité d'écrire est omniprésente chez Agota Kristof. Elle en témoigne d'ailleurs dans *L'Analphabète* : « Ce dont je suis sûre, c'est que j'aurais écrit, n'importe où, dans n'importe quelle langue. »

2002

Une étude intitulée « Impact de l'Université de Neuchâtel sur l'économie cantonale 2000 » montre que l'Université rapporte plus qu'elle ne coûte.

2004

La Fédération des facultés de théologie protestante de Suisse romande est créée. Séparée de la Faculté de droit, la Faculté des sciences économiques et sociales se réorganise autour de trois axes forts (finances, gestion et psychologie du travail) ; les sciences politiques sont abandonnées ; la sociologie rejoint la Faculté des lettres et sciences humaines (qui supprime par ailleurs les chaires de grec, d'italien et de linguistique comparative).

2005

L'Université de Neuchâtel passe au système dit de Bologne. Elle est soumise à des audits de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ), mandaté par la Conférence universitaire suisse.

2008

Pour la première fois en Suisse romande, une femme dirige une université : Martine Rahier devient rectrice de l'Université de Neuchâtel.

2009

L'Alma Mater compte 3826 étudiants : 1801 en lettres et sciences humaines, 722 en sciences, 617 en droit, 541 en sciences économiques, 22 en théologie et 123 dans d'autres formations. Cent ans plus tôt, ils étaient... 227.

Si la Faculté des sciences laisse partir la géologie à Lausanne et la physique à Berne, elle développe deux centres d'excellence : la biologie – avec le pôle de recherche « survie des plantes » – et l'hydrogéologie. L'Institut de microtechnique poursuit ses activités à Neuchâtel, mais au sein de l'EPFL.

Cité Al'FEN, société gérée par les étudiants, obtient près d'un million de francs de la Loterie romande pour rénover la tour des Cadolles et y créer des logements.

L'Université de Neuchâtel de 1999 à 2009

Collaborez, faites preuve d'excellence...

D'humaniste qu'elle était il y a cent ans, l'Université de Neuchâtel – à l'instar de ses consœurs helvétiques – est devenue un maillon d'un réseau national d'institutions gouverné par la Confédération. L'influence de cette dernière n'a cessé de s'accroître. Aujourd'hui, elle affirme : « Collaborez et faites preuve d'excellence »...

L'esprit humboldtien n'est plus de mise. La signature, par la Suisse, de la Déclaration de Bologne les 18 et 19 juin 1999 a entraîné un changement radical du paysage de l'enseignement supérieur dans le pays. En l'espace de dix ans, collaboration, excellence et... concurrence sont des termes et des concepts qui se sont imposés. Fer de lance de cette (r)évolution, la Confédération tente d'aligner ainsi les hautes écoles suisses sur le système européen.

Les législations cantonales s'avèrent vite dépassées. Les événements s'enchaînent : alors que la Confédération prépare de nouvelles bases constitutionnelles pour la formation, la recherche et l'innovation, Neuchâtel travaille à la révision de la Loi sur l'Université datant de... 1996. La nouvelle législation, qui entre en vigueur en 2003, accorde un rôle accru au recteur, fusionne les deux Conseils (de l'Université et rectoral) en un seul Conseil de l'Université, organe de contrôle et de soutien à l'égard du rectorat, et prévoit l'élaboration d'un mandat d'objectifs passé entre l'Université et le Conseil d'Etat et ratifié par le Grand Conseil.

L'exigence fédérale d'une collaboration renforcée entre institutions et de l'excellence dans les enseignements proposés a pour corollaire la création, en 2003, du réseau appelé « Triangle Azur », regroupant les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, et l'obligation de mettre l'accent sur des domaines d'excellence.

L'Université de Neuchâtel fête aujourd'hui son centième anniversaire. Petite elle était, petite elle est, mais sa vivacité et sa pugnacité acquises au fil du temps lui seront sans doute nécessaires pour affronter les défis de demain.



La Faculté des sciences, inaugurée en 2001.



Dick Marty

LE ZORRO DES DROITS DE L'HOMME

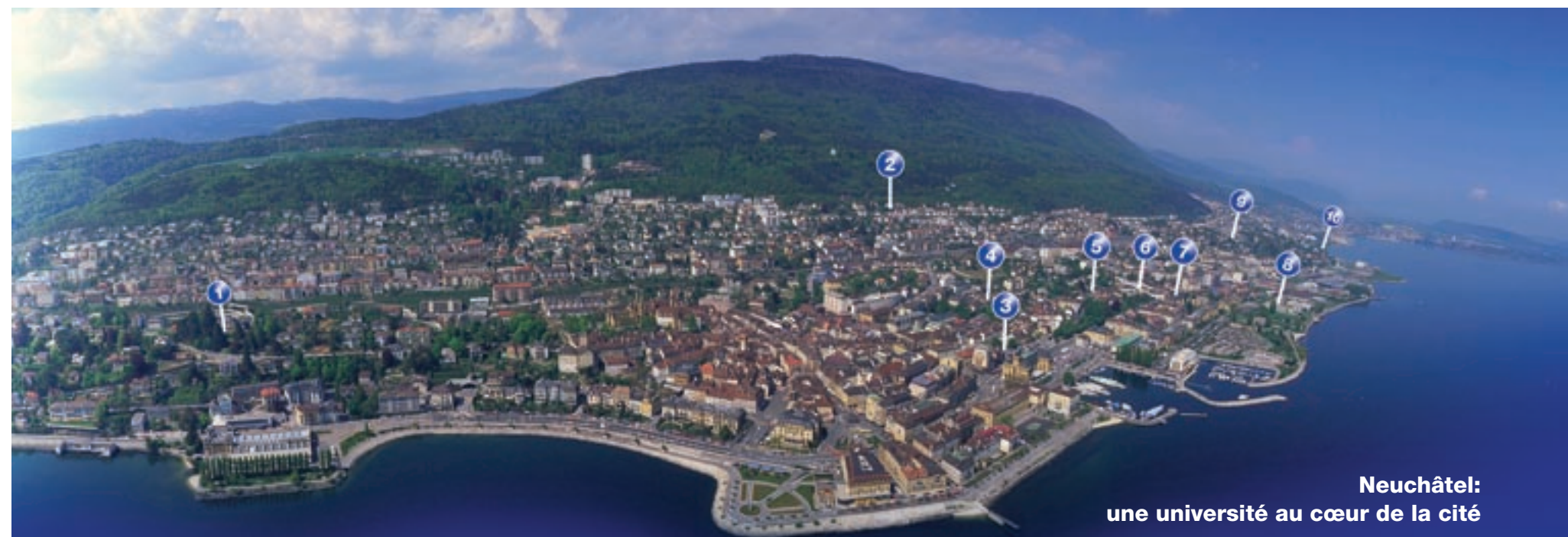
Dick Marty, un nom au service d'un engagement résolu contre les atteintes aux droits de l'homme. L'ancien président de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a joué un rôle majeur dans la dénonciation des agissements et des prisons secrètes de la CIA sur le vieux continent.

Né en 1945, docteur en droit, Dick Marty considère « qu'il ne peut y avoir de justice sans vérité ». Ce postulat guide l'action de cet homme épris de démocratie et pétri d'humanisme. Il n'a de cesse de travailler à la construction d'un monde meilleur dans lequel la dignité humaine soit une valeur centrale et imprescriptible.

La formation initiale de scout de Dick Marty n'est sans doute pas étrangère à son combat en faveur des droits de l'homme. Cette école de solidarité a « contribué à renforcer certaines de mes valeurs », affirme-t-il.

C'est à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, de 1965 à 1969, qu'il se prépare à défendre ses convictions dans le cadre de sa future activité professionnelle. Il y obtient sa licence avec mention très bien, puis son doctorat. Il enseigne ensuite comme chercheur à l'Institut de criminologie en droit comparé à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) avant de revenir au Tessin pour assumer la fonction de procureur général de 1975 à 1989. Il s'illustre alors par une enquête retentissante menée au cœur de la mafia turque et aboutissant à la saisie record de plus de 100 kilos d'héroïne.

Dick Marty entre en politique en 1989 pour siéger notamment au Conseil d'Etat tessinois sous la bannière du parti radical et exerce aujourd'hui encore un mandat de conseiller aux Etats. Président de la Commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, il accède à la notoriété et à la reconnaissance internationales en mettant au jour en 2006 et 2007 l'existence de prisons secrètes de la CIA en Europe. Elu personnalité politique suisse de l'année 2006 et lauréat en 2007 du Prix de la Société internationale pour les droits de l'homme, Dick Marty poursuit inlassablement sa quête de justice en sa qualité de président de la sous-commission des problèmes criminels et du terrorisme du Conseil de l'Europe.



Neuchâtel: une université au cœur de la cité

1



Musée d'ethnographie
et Institut d'ethnologie

2



Jardin botanique

3



Rectorat

4



Centre international d'étude
du sport (CIES)

5



Faculté de théologie

6



Institut de langue
et civilisation françaises

7



Faculté de droit et Faculté
des sciences économiques

8



Faculté des lettres
et sciences humaines

9



Faculté des sciences

10



Laténium et Institut d'archéologie

Pour en savoir plus

www.unine.ch

Un premier siècle : L'Université de Neuchâtel 1909-2009. Former, chercher, transmettre, innover
Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 2009

*Histoire de l'Université de Neuchâtel, t. 1,
La première Académie 1838-1848*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1988, 486 p.

*Histoire de l'Université de Neuchâtel, t. 2,
La seconde Académie 1866-1909*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1994, 624 p.

*Histoire de l'Université de Neuchâtel, t. 3,
L'Université, de sa fondation en 1909 au début des années soixante*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 2002, 644 p.

Crédits photographiques

Page de couverture : Neuchâtel, l'Académie, carte postale éditée par Timothée Jacot, vers 1902. Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel (Suisse). Page 2 : Université de Neuchâtel, photo Villars. Page 3 : Université de Neuchâtel, photo Pierre-William Henry ; Université de Neuchâtel. Page 5 : Archives de l'Etat de Neuchâtel, photo A. Monbaron. Page 6 : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, photo TV Suisse. Page 9 : Archives de la Ville de Neuchâtel, Fonds Belles-Lettres. Page 10 : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Radio-Télévision Suisse Romande, photo Gilbert Blondel. Page 13 : Archives de l'Etat de Neuchâtel, photo E. Sauser. Page 14 : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, photo Actualité Suisse Lausanne. Page 16 : photo F.Perret. Université de Neuchâtel. Page 17 : Anita Schlaefli. Page 19 : Archives L'Express-L'Impartial. Page 20 : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Radio-Télévision Suisse Romande, photo R.-M. Despland. Page 23 : Université de Neuchâtel, Anita Schlaefli. Page 24 : Archives littéraires suisses, Berne, Cop. Pierre Treuthardt. DR. Page 27 : Université de Neuchâtel, photo Anita Schlaefli. Page 28 : collection privée. Page 30 : Tourisme neuchâtelois ; photos 1-4 : Université de Neuchâtel, photos Yves André ; photo 5 : Laténium, Hauterive-Neuchâtel ; photo 6 : Hôtel Dupeyrou, Neuchâtel ; photo 7 : Université de Neuchâtel, photo Yves André ; photo 8 : Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel ; photos 9-10 : Université de Neuchâtel. Dos de couverture : Université de Neuchâtel, photo Yves André.

UniNews – impressum

UniNews est un dossier de l'Université de Neuchâtel,
Faubourg du Lac 5a, 2001 Neuchâtel, Suisse, Tél. +41 (0)32 718 10 40, service.communication@unine.ch
Impressum : Service de presse et communication de l'Université de Neuchâtel. Rédaction : „l'atelier textes”, Corinne Chuard. Layout : Leitmotiv Créative Ground
Impression : IJC.

